

La dernière remarque signifie que l'Église de Smyrne n'existait pas encore à l'époque de l'apôtre Paul, donc jusqu'au milieu des années 60. Au moment où Jean rédige l'Apocalypse, cette Église existe depuis un certain temps : on se situe donc bien au-delà des années 60 et du règne de Néron.

Certains, considérant que Vespasien (69-79) serait le sixième roi d'Apocalypse 17.10, veulent situer la rédaction du livre sous le règne de celui-ci. Ils calculent de la manière suivante : en ne comptant pas Jules César, mais en partant de son successeur, Auguste, le premier à s'être fait proclamer empereur, on aboutit à Galba pour le sixième roi (si on part de Jules César, on aboutit à Néron). Mais Galba n'a régné qu'un temps très court, et l'empereur qui, après lui, a eu une certaine importance est Vespasien. On doit opposer à cette thèse la même objection que pour l'identification à Néron : nous ne croyons pas que les têtes d'Apocalypse 17.10 représentent des empereurs mais des empires. De plus, Vespasien n'a pas insisté pour qu'on lui rende des honneurs divins.

Il semble donc très préférable de retenir la date indiquée par Irénée, à la fin du règne de Domitien, vers 90-95. L'apôtre Jean avait alors environ 80 ans.

III. La situation

L'Apocalypse est adressée à sept Églises d'Asie Mineure, plus précisément de la province romaine d'Asie (1.11), c'est-à-dire la partie occidentale de l'Asie Mineure s'étendant jusqu'au plateau d'Anatolie et comportant la Lydie (au centre et à l'ouest), la Mysie (au nord), la Phrygie (à l'est), et la Carie (au sud) (voir carte n° 1 en début d'ouvrage). C'est probablement la province de l'Empire romain qui comptait le plus grand nombre de chrétiens à la fin du premier siècle. L'Église d'Éphèse était la plus importante de la province et Beasley-Murray va jusqu'à écrire qu'elle était même peut-être l'Église la plus influente de tout l'empire (p. 73).

La fin du règne de Domitien est une époque très difficile pour les chrétiens.

Les chrétiens ont été persécutés dès le début de l'histoire de l'Église, par les Israélites incrédules (voir le livre des Actes), puis par les païens de l'Empire romain. La première persécution importante a eu lieu à Rome, en 64, lorsque Néron a accusé les chrétiens d'être responsables de l'incendie qui venait de ravager la ville. Il a peut-être été poussé par l'entourage juif de son épouse à choisir les chrétiens comme boucs émissaires. Ce choix des

chrétiens prouve en outre que ceux-ci étaient déjà mal vus de la population romaine en général. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer.

Tout d'abord, les chrétiens étaient considérés comme des athées. L'empire vénérât toutes les idoles du monde à cette époque, car il avait adopté les dieux de tous les peuples soumis, et continuait de les adorer dans les localités où se célébraient leur culte. Les chrétiens s'abstenaient de célébrer les fêtes païennes, mais aussi, de surcroît, de participer à un certain nombre d'activités sociales et aux distractions offertes au public (comme les jeux du cirque), auxquelles se mêlaient des pratiques païennes, idolâtres ou immorales. Les chrétiens apparaissaient donc comme en marge de la société qu'ils semblaient rejeter, ainsi que ses coutumes.

Ce qui était grave aux yeux du monde d'alors, c'est que, contrairement au judaïsme qui était toléré, le christianisme faisait beaucoup d'adeptes et se répandait toujours plus dans l'empire, détournant ainsi un nombre croissant de gens du paganisme et des coutumes de la société. Il apparaissait donc comme une menace pour la société dans ses structures, et était considéré comme un mouvement antisocial. On se souvient qu'à Éphèse, les chrétiens ont été persécutés parce qu'ils mettaient en danger tout un secteur de la vie économique, lié au culte d'Artémis (Ac 19).

L'empire connaissait de grandes difficultés à cette époque, d'ordre économique et social. N'était-ce pas là la réaction des dieux délaissés par les chrétiens ?

En outre, seuls les chrétiens assistaient à leur culte, et l'on ignorait ce qui s'y passait. Y pratiquait-on la magie noire ? Certains, passant par hasard près d'un lieu de réunion, avaient entendu : « Mes frères, aimez-vous les uns les autres ! ». D'où l'on pouvait déduire que ces gens pratiquaient l'inceste. On avait aussi entendu : « Ceci est mon corps ; cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe... » Et l'on pouvait en déduire qu'on avait affaire à des cannibales.

Cet ensemble de facteurs faisait que les chrétiens étaient détestés, et parfois persécutés. La première épître de Pierre, datant très probablement des années 60, et qui s'adresse entre autres à des Églises situées dans la province romaine d'Asie (1 P 1.1), fait déjà état de souffrances de ses destinataires causées par l'hostilité de leurs concitoyens (3.14 ; 4.12-13) qui se livrent à leur encontre à la calomnie (2.12 ; 4.4), aux insultes (3.9 ; 4.14), les mettent en accusation (3.14-15), les rejettent (4.4). Il ne s'agissait pas encore

de persécutions organisées par les dirigeants politiques, mais d'hostilité se manifestant de manière spontanée.

D'autres facteurs ont contribué à placer les chrétiens dans des situations difficiles et à leur attirer davantage encore l'hostilité de leurs contemporains, et parfois aussi la persécution. Tout d'abord, l'émergence et l'expansion croissante du culte de l'empereur, notamment dans la province romaine d'Asie où il s'est développé comme nulle part ailleurs au premier siècle de notre ère. Cette province était soumise à Rome depuis la fin du 11^e siècle av. J.-C. et cela a contribué à sa prospérité. Elle était même devenue la province la plus riche de l'empire. Au cours de la république romaine cependant, elle avait eu à souffrir des exactions des gouverneurs romains (les proconsuls) et de leurs lieutenants qui pressuraient d'impôts la population. En outre, de nombreux Romains attirés par la prospérité de la région s'y étaient installés et avaient exploité la population locale, se rendant acquéreurs de champs, de carrières, de mines, de salines et réduisant à l'esclavage pour y travailler les démunis¹. Chapot évoque les spoliations dont la province a été victime de la part de Romains sans scrupule et montre comment le peu de documents dont on dispose laisse percevoir « l'état de trouble et de misère des habitants, exploités par leurs maîtres en vertu d'un régime de désordre administratif systématique et permanent »². Il faut ajouter à cela que la province a souffert des guerres pour le pouvoir que divers partis se sont livrés sur son sol. L'avènement de l'empire, à partir de 27 av. J.-C., a été à cet égard salutaire pour la province devenue province sénatoriale. L'empereur Auguste a instauré la fameuse *pax romana* et la nouvelle organisation impériale a inauguré une ère de paix, d'ordre, de justice, et donc de respect de la propriété. L'empereur a ainsi été considéré comme un sauveur, ce qui lui a attiré une popularité et une loyauté enthousiaste de la part de la population de la province qui l'a déifié comme « sauveur du monde »³. De nombreuses cités y ont donc érigé un temple dédié à la déesse Roma. Déjà Jules César avait accepté qu'on lui rende un culte comme à un dieu et, par la suite au 1^{er} siècle, la ville d'Éphèse a construit un temple portant l'inscription « À la déesse Roma et au divin Jules ». Auguste a plutôt freiné ce genre d'initiatives, mais Pergame a tout de même obtenu de lui l'autorisation d'ériger un temple dédié au culte impérial dès 29 av. J.-C. (avant même qu'Auguste ait reçu le titre d'empereur en 27). Au premier siècle de notre ère, les grandes

1. Voir CHAPOT, p. 20-22.

2. *Ibid.*, p. 48.

3. Voir RAMSAY, p. 82.

cités sont en compétition pour obtenir l'autorisation d'ériger un temple voué au culte de la déesse Roma et de l'empereur. En 26, Smyrne l'emporte sur Éphèse qui brigait comme elle le droit de bâtir un temple en l'honneur de l'empereur Tibère. Éphèse obtiendra plus tard une autorisation semblable (sous Claude ?) et sera honorée du titre de « Gardienne du temple du culte de l'empereur ». Antérieurement à la domination romaine, plusieurs des rois qui avaient régné sur diverses régions de ce qui était désormais la province romaine d'Asie avaient été divinisés ; cette coutume bien implantée a naturellement porté les populations à accorder le même traitement aux empereurs romains. Le culte de l'empereur était vu comme un moyen de gagner ses faveurs : par exemple pour l'obtention de subsides destinés à financer de grands travaux, ou même simplement l'obtention d'autorisations pour des projets architecturaux financés localement¹. Ce culte était encore favorisé par les membres de l'élite sociale en quête de promotion pour eux-mêmes, ou par les dirigeants des cités cherchant à obtenir des privilèges pour leur cité. Dans cette société hiérarchisée en classes comme l'était alors le monde romain, ce culte constituait encore l'un des moyens d'ascension sociale à mettre en œuvre. Kraybill (p. 72) cite par exemple Paul Zanker :

Comme à Rome, des affranchis fortunés dans les provinces trouvaient dans la participation au culte impérial un moyen de gagner en reconnaissance publique et en honneurs... Ces « escaladeurs sociaux » avaient évidemment grand besoin de reconnaissance dans la société².

Et Rome savait gratifier ceux qui lui manifestaient leur loyauté...

Le culte impérial était aussi considéré par Rome comme un moyen d'unification de la province dont la population était d'origines et de coutumes très diverses. Souvent, on a associé le culte de l'empereur à celui d'une divinité locale. La religion imprégnait en effet toute la vie sociale : la signature de traités entre cités, les rencontres d'associations diverses, la vie des corporations d'artisans, etc., étaient accompagnées de célébrations religieuses. L'empereur était vu comme l'instrument des dieux pour dispenser leurs faveurs au peuple. Le culte impérial servait alors d'expression de reconnaissance envers l'empereur pour la paix, la stabilité et la mesure de prospérité, voire pour les subsides dont il avait gratifié telle cité.

1. Voir HALFMANN, *Éphèse et Pergame*, p. 126.

2. KRAYBILL, p. 72, citant Paul ZANKER, *The Power of Images in the Age of Augustus*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1988, p. 316.

L'assemblée provinciale (le *koïnon*), composée de délégués issus des familles les plus importantes, envoyés par les différentes cités et présidée par le grand-prêtre d'Asie¹, régissait et organisait le culte impérial. Les notables composant cette assemblée devaient être suffisamment fortunés pour contribuer au financement des manifestations liées à ce culte. L'assemblée provinciale organisait régulièrement, peut-être annuellement², pour toute la province, des fêtes et des jeux en l'honneur de l'empereur dans l'une des cités gardiennes d'un temple provincial dédié au culte impérial. Y participer était considéré comme un acte de patriotisme. Le culte de l'empereur est donc d'abord dans la province d'Asie un phénomène populaire, encouragé et régi par les classes dirigeantes locales.

Sous Domitien, la situation s'aggrave. Jusque-là, c'est le sénat romain qui avait déclaré divins certains empereurs, et ceci après leur mort. Vers la fin de sa vie, Domitien exige lui-même qu'on lui rende un culte, ce que n'avait fait aucun de ses prédécesseurs. Il se fait appeler *dominus et deus*, « seigneur et dieu », un titre que les chrétiens réservent à Jésus-Christ seul. Et il rend obligatoire le serment « par le génie de l'empereur ». Selon Prigent, la divinisation de l'empereur servait la prétention à un pouvoir absolu et son culte était vu comme l'expression d'un total loyalisme de la part de ses sujets³.

Domitien fait mettre des chrétiens à mort à Rome. Plusieurs hauts fonctionnaires sont accusés d'« athéisme » et inquiétés, voire mis à mort pour leurs « pratiques juives » – sans doute une manière de parler du christianisme. Parmi eux, un petit-cousin de l'empereur, Flavius Clemens, exécuté en 95, tandis que son épouse, Flavia Domitilla, nièce de l'empereur, était exilée sur une île⁴. Mais selon certains, ces actes de répression pourraient avoir été motivés par des soupçons de complot contre Domitien davantage

1. Voir CHAPOT, p. 455.

2. CHAPOT, p. 502-505.

3. *RHPR* 55, 1975/2, p. 235.

4. D'après Dion CASSIUS, *Histoire romaine*, LXVII, 14 qui mentionne l'exil de Flavia Domitilla, épouse de Flavius Clemens, dans l'île de Pandataria (voir la note 1, p. 157, de l'édition du Cerf de 2003 de *l'Histoire ecclésiastique*). Eusèbe de Césarée mentionne de son côté une Flavia Domitilla, nièce de Flavius Clemens, exilée dans l'île de Pontia (*Histoire ecclésiastique*, III, 18, 4). On ignore si Eusèbe et Dion Cassius parlent en fait de la même femme. Prigent conteste l'existence d'une Flavia Domitilla nièce de Flavius Clemens et émet des doutes sur le christianisme de Flavius Clemens et sur le fait que Domitien ait exilé son épouse uniquement pour cause de christianisme (*RHPR* 54, 1974/4, p. 470-474). Philippe Pergola maintient au contraire l'existence des deux Flavia Domitilla et la conversion au christianisme de Flavius Clemens et de son épouse (« La condamnation des Flaviens "chrétiens" sous Domitien », p. 407-423).

que par l'adhésion au christianisme. Eusèbe présente cet empereur comme « le second à soulever la persécution contre nous » (après Néron)¹. De même, Clément de Rome, à la fin du 1^{er} siècle, évoque « les malheurs et les épreuves dont nous avons été frappés, soudainement et coup sur coup ». Et il écrit aux chrétiens de Corinthe : « Nous sommes dans la même arène et le même combat nous attend »².

Ainsi, au cours du 1^{er} siècle, le culte de l'empereur se développe sous la direction de l'assemblée provinciale et des dirigeants municipaux locaux, avec sa curie de prêtres et ses rites religieux. Vers la fin de ce siècle, un culte de Domitien sera établi à Éphèse pour toute la province d'Asie. En certaines localités, et en particulier dans la province d'Asie, des gouvernements locaux veulent promouvoir le culte de l'empereur et exigent périodiquement que tout citoyen offre un sacrifice de vin et d'encens à l'empereur en déclarant que César est seigneur et dieu. Le refus de participer à ces pratiques et aux jeux associés au culte impérial va à l'encontre des intérêts des dirigeants ou des cités en quête de faveurs impériales. C'était considéré comme une marque de déloyauté envers la cité et comme un crime de lèse-majesté contre l'État impérial. L'Apocalypse fait allusion à plusieurs reprises au culte de l'empereur (13.4-8, 15-16; 14.9-11; 16.2; 20.4).

Les grandes cités avaient en outre leur dieu patron, comme Esculape (et Dionysos) pour Pergame et Artémis pour Éphèse (cf. Ac 19); un bon citoyen était censé participer au culte de la divinité de sa cité.

Plus profondément encore, Prigent note que les dieux étaient considérés comme les garants de l'ordre établi, cet ordre instauré et maintenu par le pouvoir impérial qui réglait le cours de la vie des peuples, des cités et des individus, condition d'une vie normale paisible. Sans le bon vouloir, voire la faveur active des dieux, cet ordre ne pouvait plus tenir. Or cette autorité surnaturelle s'incarnait de manière particulière dans la personne de l'empereur romain, d'où le culte qui lui était rendu comme à un dieu. Le rejet du système religieux qui sous-tend cet ordre impérial constituait donc aux yeux du monde d'alors une menace³. Tant que seuls les Juifs, en marge de la société, s'abstenaient de participer aux cultes païens auxquels s'associait celui de l'empereur, cela paraissait tolérable. Mais le christianisme débordant de ce cadre et faisant de plus en plus d'adeptes apparaissait comme sapant les fondements de l'ordre impérial au risque de le faire sombrer dans le chaos.

1. *Histoire ecclésiastique*, III, 17.

2. *Épître aux Corinthiens*, I, 1 et VII, 1.

3. *RHPR* 55, 1975/3, p. 362-363.

Le refus des chrétiens de participer aux cultes païens et au culte de l'empereur ne pouvait donc que leur attirer l'hostilité du monde ambiant. Il n'y a pas dans la province d'Asie de répression organisée depuis le sommet de l'empire. Mais la persécution peut surgir de manière sporadique, localement, contre les chrétiens qui refusent de participer au culte de l'empereur, en fonction des excès de zèle des autorités ou des réactions populaires (cf. Ac 19).

De plus, pour exercer certains métiers, il fallait appartenir à une corporation, généralement placée sous le patronage d'une divinité et qui pratiquait régulièrement ses rites idolâtres. Au moins une fois par an, un dîner était programmé en l'honneur de cette divinité, et l'on rendait aussi hommage à l'empereur en la circonstance. La cérémonie pouvait se terminer en orgie. Le chrétien qui ne voulait pas participer à ces activités risquait de se couper de sa corporation et, par conséquent, de ne plus pouvoir exercer son métier et de perdre ainsi son moyen de subsistance...

Enfin, Beale (p. 31) ajoute que l'opposition aux chrétiens pouvait aussi venir des Juifs non chrétiens. On a estimé à plus de cinquante le nombre de communautés juives, soit à environ un million de Juifs, dans la province d'Asie¹. Même si l'on affecte cette estimation d'une grande marge d'erreur, les données témoignent d'une présence juive importante dans cette partie de l'empire. En effet, au III^e siècle avant notre ère, les Séleucides y avaient installé de nombreux Juifs. D'autres y avaient certainement émigré après la destruction de Jérusalem en 70. Les Juifs avaient obtenu le droit de pratiquer leur religion, ils pouvaient être exemptés de service militaire (pour ne pas avoir à transgresser le commandement du sabbat), on ne devait pas les faire comparaître en jugement les jours de sabbat et de leurs fêtes², et ils avaient le droit de se contenter de rendre hommage à l'empereur comme à leur souverain sans pour autant lui rendre un culte comme à un dieu, moyennant le paiement d'une taxe. Pendant plusieurs décennies, le christianisme a pu être considéré comme une forme de judaïsme et bénéficier des mêmes droits. Mais les Juifs se sont démarqués des chrétiens auprès des autorités. Diverses raisons expliquent leur animosité. Ils reprochaient aux chrétiens de professer s'attacher au Dieu d'Israël en proclamant que ce Dieu offrait le salut sans exiger l'observation des prescriptions rituelles de la Loi mosaïque. Ils voyaient sans doute d'un mauvais œil le christianisme rallier de nombreux craignant-Dieu qui avaient précédemment participé au culte de la

1. Voir AUNE, p. 29.

2. Voir JOSÈPHE, *Histoire ancienne des Juifs*, Paris, Lidis, 1968-1973, livre XI, chap. xvii, p. 440-441, et livre XVI, chap. iv-v, p. 497-501, chap. x, p. 510.

synagogue. L'animosité des Juifs a pu s'accroître après l'an 70 du fait que la destruction de Jérusalem et du Temple était interprétée par les chrétiens comme un jugement divin sanctionnant le rejet de Christ. Enfin, le christianisme se répandant très largement, beaucoup de païens se détournèrent des cultes idolâtres et du culte de l'empereur et les Juifs pouvaient craindre que l'expansion du christianisme incommode les autorités et les fasse réagir à la fois contre les chrétiens et contre les Juifs en privant les uns comme les autres de la liberté de pratiquer leur religion et en annulant les exemptions qui avaient été octroyées à eux-mêmes jusque-là. L'Apocalypse fait écho aux calomnies répandues par certains Juifs au sujet des chrétiens, sans doute pour inciter les autorités ou la population à se retourner contre ceux-ci (2.9; 3.9).

Ainsi, à la fin du 1^{er} siècle, dans la province romaine d'Asie, pour les raisons que nous venons d'énoncer, les chrétiens sont susceptibles d'être persécutés. Il n'y a pas de persécution organisée de manière systématique par le gouvernement impérial comme cela deviendra le cas au 11^e siècle. Les persécutions demeurent locales, ponctuelles, limitées dans le temps, mais en bien des endroits, les chrétiens savent qu'elles peuvent surgir...

On rencontre des échos de ces circonstances dans les oracles aux sept Églises. L'Église d'Éphèse a souffert (2.3). Celle de Smyrne, pauvre, faible, a connu la persécution et a été calomniée par les Israélites (2.9). Quelques-uns de ses membres sont sur le point d'être mis en prison (2.10). On risque le martyre à Smyrne (« sois fidèle jusqu'à la mort ! »). Pergame est le centre d'un culte rendu à Zeus : l'expression « là où Satan a sa demeure » (2.13) fait sans doute allusion à un énorme autel, érigé en l'honneur de Zeus, sur une colline, ou bien au culte de l'empereur (Pergame était le centre du culte impérial pour la province). Antipas y a été mis à mort pour sa foi (2.13). Philadelphie a peu de puissance (3.8).

En outre, Jean fait savoir à ses destinataires que la situation va s'aggraver. Il présage que la persécution va aller en s'intensifiant et se généraliser dans un futur proche. Ainsi, il avertit l'Église de Philadelphie qu'une grande épreuve viendra sur le monde (3.10) et donne à comprendre que l'État impérial va lui-même organiser la persécution (13; 17.6; 18.24; 19.2; 20.4).

Tout ceci laisse transparaître des situations d'opposition, de pressions extérieures et de persécution. Ce qui entraîne des dangers à l'intérieur, car la persécution suscite la tentation du compromis, pour échapper aux vexations, aux souffrances, à la mort même parfois. Des enseignants de doctrines déviantes prêchent le compromis au sein des Églises. Éphèse a su leur résister